Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID: 038-253804710-20231129-23_45-DE



www.smnd.fr

1180, chemin de Rajat 38540 HEYRIEUX Tél.: 04 78 40 03 30 Fax: 04 78 40 56 30

N° 23.45 valeur résiduelle - marché de prestations de location-entretien des vêtements professionnels

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, Le bureau dûment convoqué le 23 novembre Habilité par l'article L5211-10 du CGCT Et la délibération 20.28 S'est réuni en session ordinaire au SMND le 29 novembre 2023 Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice: 6

Présents: 6

PRESENTS:

Monsieur FAYET Michel Monsieur MARMONIER Pierre Monsieur ROSET Patrick Madame DEBES Céline Monsieur VILLARD Claude Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé:

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID: 038-253804710-20231129-23_45-DE

Le marché de prestations de location-entretien des vêtements professionnels signé en novembre 2017 avec la société ANETT arrivait à son terme le 31 décembre 2021. La durée d'amortissement des vêtements en location est de 48 mois.

Par avenant, la durée du marché a été prolongée jusqu'au 30/09/2022 pour permettre une diminution significative de la valeur résiduelle des vêtements non amortis versée par le SMND, de 44 794.85 € à 15 048.77 €.

Un nouveau marché a été signé avec la société ANETT, pour les mêmes prestations, pour un commencement d'exécution le 1^{er} octobre 2022. Suite aux nombreuses difficultés rencontrées dans le cadre de la préparation de ce marché, un avenant été signé pour prolonger le marché de 2017 jusqu'au 31 décembre 2022.

Les vêtements du marché de 2017 ont été rendus à ANETT en janvier 2023, certains n'ont pas atteint la durée d'amortissement de 48 mois.

Il a été convenu de garder ceux encore conformes pour constituer un stock tampon pour le marché de 2023. Le SMND a fait le choix de ne pas tous les conserver (vestes de pluie non satisfaisantes notamment).

La valeur résiduelle que le SMND doit payer est la suivante :

	valeur résiduelle
vêtements mis à disposition en 2018	0
vêtements mis à disposition en 2019	2 256,87 €
vêtements mis à disposition en 2020	2 861,19 €
vêtements mis à disposition en 2021	5 851,53 €
vêtements mis à disposition en 2022	928,59€
vêtements non retenus / stock tampon	693.48 €
Total	12 591.66 €

Vu la prestation d'ANETT très insatisfaisante depuis le début de l'année 2023 (courriers de mécontentement, facturations inexactes, nombreuses réclamations, pénalités...), à la demande du SMND, l'entreprise ANETT accepte de prendre en charge 50 % de la valeur résiduelle totale, soit un montant de 6 295.83 €

Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le



ID: 038-253804710-20231129-23_45-DE

Il est donc proposé d'autoriser le président à payer la facture ANETT correspondant à la valeur résiduelle des vêtements du marché n°17.012 pour un montant de 6 295.83 €.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 29 novembre 2023

Michel FAYET,
Président

HEYRIEUX

ADDAUPHING